

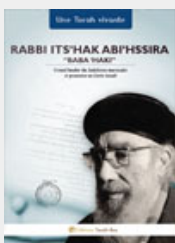


Traité Nedarim

Michna 3 - Chapitre 6

[ג] מן הכבש, אינו אסור אלא מן הכבש של ירק; כבוש שאיני טועם, אסור בכל הכבשין. מן השלק, אינו אסור אלא מן השלק של בשר, דברי רבי יהודה; שלוק שאיני טועם, אסור בכל השלקים. מן הצלי, אינו אסור אלא מן הצלי של בשר, דברי רבי יהודה; צלי שאיני טועם, אסור בכל הצלויים. מן המליח, אינו אסור אלא מן המליח של דג; מליח שאיני טועם, אסור בכל המלוחים.

A celui qui fait vœu de s'abstenir de tout produit confit, il est seulement défendu de manger des légumes confits. Mais s'il déclare « ne pas vouloir goûter à un produit confit », toutes les sortes interdites. A celui qui fait vœu de s'abstenir de ce qui est bouilli à l'eau, il est seulement défendu de manger de la viande ainsi passée à l'eau ; mais s'il déclare « de pas vouloir goûter à un produit bouilli », tous les mets bouillis lui seront interdits. A celui qui fait vœu de s'abstenir des rôtis, il est seulement défendu de manger de la viande rôtie, selon l'avis de Rabbi Yehouda ; mais s'il a déclaré « ne vouloir goûter à aucun rôti », tout objet rôti lui sera interdit. Celui qui s'interdit par vœu de manger des salaisons ne pourra pas manger de poisson salé (seul défendu) ; mais s'il a déclaré « ne pas vouloir goûter aux salaisons, toutes les salaisons lui seront interdites.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions